

NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATION SPORTIVE SAINT MARTINOISE

L'ASSM a tenu son assemblée générale annuelle le 24 mai dernier à l'espace associatif mutualisé en présence du Maire Guy Bondouy, de l'adjointe aux associations Eliane Bourgeois-Moyer, de joueurs et dirigeants. En ouverture, Thomas Peyras a tenu à remercier tous les acteurs de cette saison en commençant par les joueurs, bien entendu et les bénévoles impliqués dans l'association. Il a tenu à remercier la municipalité pour le soutien financier ainsi que le soutien humain et logistique pour la préparation et l'entretien du stade municipal en félicitant les employés de la mairie pour leur investissement et leur rigueur dans l'entretien des infrastructures. La santé financière du club est bonne puisque le bilan demeure positif, ce qui assurera une prochaine saison paisible. Le club a totalisé cinquante licenciés cette saison et l'objectif est d'engager, à nouveau deux équipes en compétition pour la saison 2025-2026. Le renouvellement des licences est déjà en

cours jusqu'au 9 juillet prochain. Sur le plan sportif, après deux montées consécutives et un titre de champion en Départementale 3, l'équipe fanion termine à la neuvième place sur douze en Départementale 2, tandis que l'équipe réserve, engagée pour la première fois, se classe huitième sur douze en Départementale 4. Des résultats en demi-teinte, mais les coachs tiennent à souligner la bonne ambiance qui règne au sein du club et avec le maintien de l'équipe fanion en D2, une belle saison 2025-2026 s'annonce avec pour objectif de jouer le top 5 en D2 pour l'équipe 1 et fédérer une équipe 2 qui a largement les capacités de s'imposer en D4. Le bureau étant démissionnaire, Thomas Peyras est reconduit à la tête du club secondé par Cédric Jeanjean, vice-président. Stéphanie Frézier assurera la trésorerie aidée dans sa tâche par Aurélien Latché et Cédric Jeanjean au poste de secrétaire sera secondé par Ludovic Fériani. Bon vent à l'ASSM pour la nouvelle saison qui s'annonce, après quelques semaines de vacances bien méritées. Allez l'ASSM !



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Dernièrement, et après une année d'interruption suite à la disparition de notre ami Laurent Cathala, Association Communale de Chasse Agréée a renoué

braise concoctés par le duo de traiteurs « Soum-Arméro ». Convivialité et bonne humeur ont présidé l'évènement, rehaussé par la participation de Guy Bondouy, Maire et Dominique Séménou, secrétaire de mairie. De tels moments ne s'oublient pas, ils contribuent à donner une image positive de la passion qui nous anime. Et comme on dit chez nous « A l'an que ven !... si pouden ! »

CLUB LOISIRS ET AMITIÉ

Le club loisirs et amitié continu ses activités du mercredi et du jeudi tous les après-midis. Le loto reprendra le premier mardi de septembre. Le bureau espère retrouver tous ses adhérents bien reposés, après l'été.



vec son repas de chasse. Pour l'occasion, les associations de chasse de Saint-papoul, Issel, asbordes, Pexiora et Castelnaudary se sont retrouvées avec nombre de Saint-Martinois. Tous ont pu échanger dans une bonne ambiance et un esprit de bon alois, mais aussi apprécier la table gourmande proposée, avec en prime les excellents jambons à la broche accompagnés de non moins bonnes pommes à la



La Gazette Saint-Martinoise

INFORMATIONS COMMUNALES - 2^{ème} Trimestre 2025



EDITO

Chers Saint-Martinois,

Après le vote du budget le 14 avril dernier, les premiers investissements prévus ont démarré. Certains l'auront sûrement constaté, le bâtiment préfabriqué de la rue des lilas a été démonté. Pour des raisons de sécurité, des films occultants ont été posés sur les vitrages de la cantine, côté cour et des bancs de « l'amitié » ont été installés dans la cour.

Le 23 juin, la commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis concernant la création de la liaison douce et voie partagée de Saint Martin Lalande à Castelnaudary (ancienne 113). Après examen des offres par le bureau d'études, les marchés seront approuvés par le conseil municipal et avant le début des travaux (septembre-octobre), les riverains concernés par la première tranche seront invités à une réunion de présentation du projet et de préparation du chantier.

Un grand merci aux bénévoles des associations pour leur dynamisme et leur implication dans la vie de la localité. L'un des grands moments de cet été sera la fête locale qui aura lieu du 27 au 31 août prochains. Le comité des fêtes a mis sur pied un programme varié qui devrait satisfaire tous les goûts.

Les grandes vacances sont là, l'occasion de vous souhaiter à toutes et à tous un excellent été.

Françoise Rouquet
Adjointe au Maire



● MAIRIE ●

Place Léon Blum
Tél. 04 68 94 97 72

mairie.st.martin@wanadoo.fr

www.saint-martin-lalande.com

Secrétariat ouvert au public

Lundi - Mardi - Mercredi

8h/12h - 13h/17h

Fermé au public le jeudi

Vendredi - 8h/12h

● AGENCE POSTALE ●

Située sous la Mairie

Tél. 04 68 94 96 12

Ouverte : lundi - mardi

jeudi - vendredi

8h/11h30

Le mercredi de 9h/12h

● ECOLE ●

Tél. 04 68 94 83 92

st.martin5@wanadoo.fr

● DECHETTERIE ●

- La déchetterie

de Castelnaudary est

ouverte tous les jours

8h/12h - 14h/16h45

- La déchetterie

de Saint-Papoul est

ouverte le mercredi

8h/12h - 14h/17h

et le samedi 14h/17h

● INFORMATIONS
MUNICIPALES
P1 à P2

● LA VIE DE
NOTRE ECOLE
P3 à P4

● NOS
ASSOCIATIONS
P5 à P7

BONNE RETRAITE BERNADETTE !



Embauchée en septembre 2023 comme contractuelle pour effectuer un remplacement à l'école et nommée stagiaire en avril 2024, Bernadette Saint-Genez a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er avril 2025. Une réception a été organisée à l'occasion de son départ, en présence des élus, du personnel communal et des enseignantes. Guy Bondouy, Maire,

a tenu à remercier Bernadette pour sa parfaite intégration au sein de la commune et pour ses compétences au service scolaire. Pour cela, il a tenu à lui remettre la médaille de la ville et ses collègues lui ont remis des cadeaux en lui souhaitant une très bonne retraite.

BUDGET UNIQUE 2025

Dans sa séance du 14 avril 2025, le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, le budget unique 2025 qui se résume ainsi que suit :

- La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 1 228 747,00 €
- La section d'investissement s'équilibre à la somme de 926 743,00 €

Les principaux investissements engagés en 2025 sont :

- Révision du PLU 5 264,00 €
- Liaison douce et voie partagée - ancienne 113 (Subventions obtenues 312 225 €) 681 087,10 €
- Sécurisation Réseau Basse Tension - chemin de la Peyruque et Ourme grosse (Subvention obtenue 15 000 €) 53 020,00 €

- Travaux mise aux normes éclairage public (Subvention obtenue 12 372 €) 26 652,00 €
- Acquisitions et travaux divers 75 226,00 €

Détail des acquisitions et travaux divers :

- Démolition préfabriqué 15 000,00 €
- Remplacement volets mairie 2 200,00 €
- Divers travaux bâtiments communaux 22 300,00 €
- Achat autolaveuse maison des associations 4 000,00 €
- Achat décorations de Noël 3 700,00 €
- Climatisation salle Guillaume 5 600,00 €
- Restauration église paroissiale 7 176,00 €
- Aménagement local archives mairie 5 000,00 €
- Kit occultant maison des associations 1 500,00 €
- Fourniture et pose pare-ballons stade 7 290,00 €
- Divers (matériel école, mairie) 1 460,00 €

RÉUNION DE PRÉPARATION POUR LA FÊTE LOCALE

Le 16 juin, le comité des fêtes, les élus et le personnel technique et administratif de la commune se sont retrouvés à l'espace associatif pour une réunion de préparation de la fête locale qui aura lieu du 27 au 31 août prochains. L'objectif est de faire en sorte que ces quatre jours de festivités se déroulent dans les meilleures conditions pour les organisateurs et les festéjaires.



COMITÉ DES FÊTES

"La Gazette du Comité des Fêtes"

Petit retour sur les animations de ce deuxième trimestre 2025. Le samedi 12 avril nous vous avons proposé une soirée moules-frites qui a remporté un franc succès, d'autant par votre présence, que de la qualité et la quantité du repas (même s'il n'y en a jamais assez). Le seul petit regret vient de la faible présence à l'issue du repas alors que « Dance Flo'r » a fait swinger la piste avec des musiques autant intemporelles qu'actuelles. Encore merci à tous les participants.



En ce 21 juin, nous avons fêté la musique en compagnie d'un groupe pour changer un peu des discomobiles et offrir aux adeptes de la musique live une belle soirée. En parallèle, pour remplir nos ventres nous avons renoué avec notre barbecue pour faire une soirée saucisse au mètre afin de renforcer l'envie de s'amuser en groupe et de partager la soi-



rée. Malgré des réservations timides, un calendrier pas forcément favorable avec le début de la saison des fêtes de village et une demi-finale de TOP 14, nous sommes heureux d'avoir partagé cette soirée avec vous.



Maintenant cap sur votre fête qui se déroulera du mercredi 27 au dimanche 31 août avec le même format que l'année précédente mais avec quelques nouveautés. Surveillez vos boîtes aux lettres et les réseaux sociaux pour ne pas louper les inscriptions aux différents repas de la fête. A très vite !

SOCIÉTÉ DE PÊCHE BELOTE ET REBELOTE

Le 29 mai dernier, jour de l'ascension, s'est tenu, à la maison du peuple, le marathon de belote organisé par les clubs inter-villages de Villespy, Verdun Lauragais et Saint Martin Lalande. Les organisateurs et toute l'équipe ont commencé la journée dans la bonne humeur en partageant un rapide repas, de manière à être fin prêts pour les premiers compétiteurs. 14 heures, les soixante dix équipes attendues arrivent et après quelques mots de bienvenue, tous se sont rencontrés autour du tapis vert avec le sourire. Après les trois premières parties, le beau temps et le soleil étant des nôtres, un goûter leur a été servi à l'extérieur, bien à l'ombre, un goûter où il y en avait pour tous les goûts et pour lequel les bénévoles ont, encore une fois, assuré et se sont même surpassés. Bien repus, tous se sont affrontés durant quatre parties en attendant que sonne l'heure de l'apéro, qui, à l'image du goûter, offrait tout un assortiment de bonnes choses, composé d'amuse-gueules aussi diversifiés et appétissants les uns que les autres. Le repas qui a suivi, comprenant salade gourmande, tartiflette et tarte multi-fruits, a été apprécié

à sa juste valeur. Ainsi, tous ont pu reprendre et terminer le concours que clôturaient trois dernières parties. Vint, ensuite, la remise des lots, en fonction du classement et tous sont repartis bien contents. Quelle belle journée !

En effet, si bien préparée et organisée par des bénévoles actifs et volontaires, elle a répondu à toutes les attentes tant et si bien que nul n'aurait dû trouver à redire, hormis, peut-être, quelques rares « Roumégaires ».



ASSOCIATION SAUVEGARDE ET PATRIMOINE

Dans la précédente gazette, nous avons annoncé que nous allions nous atteler à refaire la **couverture de la « fontaine de loin »**, ainsi que les **environs immédiats** afin de rendre cet endroit agréable pour les visiteurs et autres randonneurs. Et selon l'expression « chose promise, chose due », nous ne nous sommes pas contentés de promettre, nous l'avons fait.



Ce ne fut pas un parcours de santé (nos dos peuvent en émoigner) mais rien n'est impossible quand la volonté de bien faire domine nos bénévoles. Au moment où nous écrivons ces lignes, il nous reste juste à poser une **able pique-nique** fournie par la **municipalité** ainsi qu'une **corbeille à déchets**. D'ici l'inauguration officielle, probablement en septembre, nous préparons une surprise pour ce lieu, mais chut !

En attendant cette inauguration, nous allons nous atteler à rendre sa **beauté d'antan** à la fameuse « **auge breuvier** » au **cœur du village**, à condition, bien sûr, que la canicule ne s'en mêle. Evidemment, d'autres projets nous attendent mais ça, nous vous en parlerons à prochaine fois.

Par ailleurs, nous recherchons toujours les anciennes photos et divers documents du village en vue d'une exposition sur les panneaux extérieurs aux divers endroits de Saint Martin Lalande.

Contactez-nous : 06 52 81 50 38

ssoc.sauvegarde.patrimoine@gmail.com

LES AMIS DE BASSENS

Le 9 juin dernier a eu lieu le pèlerinage annuel en présence de Bruno Valentin, évêque de Carcassonne-Jarbonne entouré de sept prêtres de la Société des Missions Africaines dont notre curé le père Maria Joseph Paramanandham, ainsi que de quatre sœurs de la congrégation de Notre Dame des Apôtres.

La journée s'est bien déroulée, le temps étant de la partie et nous étions cent vingt participants, même si nous espérons plus. Cependant, tous les présents se sont réjouis de cette journée bien remplie et riche d'enseignements.

ASSOCIATION

« LES MOUSTARDIÈS »

L'année 2024-2025 a été particulière pour les moustardiès. On a fêté les 20 ans de l'association, ce qui a permis de retrouver quelques anciennes gloires du ballon rond autour d'un bon repas. Une soirée appréciée de tous qui donne des idées pour le futur. L'assemblée générale a eu lieu le 19 juin en présence de Guy Bondouy, maire et d'Eliane Bourgeois-Moyer, adjointe en charge des associations. Cette assemblée très suivie par une trentaine de membres de l'association a permis de faire le bilan de la saison écoulée. Sébastien Jeanjean, président, a effectué le compte rendu d'activités tandis que Jacques Soulié effectuait un compte rendu financier qui demeure positif. Le bureau fut reconduit à l'unanimité avec à sa tête Sébastien Jeanjean ; Vice-Président, Gille Portella ; Trésorier, Jacques Soulié ; Trésorier-adjoint, Alexandre Alibeu ; Secrétaire, Djamel Fettoumi et Secrétaire-adjoint, Pascal Retailliau.



L'assemblée générale clôture la saison avant de prendre les grandes vacances et de se retrouver sur le stade de la Payssière à la rentrée pour de nouvelles aventures.



Notre prochain rassemblement aura lieu le vendredi 15 août, jour de l'Assomption de la Vierge Marie, la messe sera célébrée à 18 heures sur le parvis de la chapelle.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Comme chaque année, la municipalité avait invité la population à la **commémoration de la victoire de 1945**. A l'occasion de ce **80^{ème} anniversaire**, Guy Bondouy, Maire, a lu le message de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et de Patricia Mirallès, Ministre déléguée auprès du Ministre des Armées,

chargée de la mémoire et des anciens combattants et victimes de guerre. Après le dépôt de gerbe, la minute de silence et la marseillaise, le chant des partisans clôturait cette cérémonie avant le vin d'honneur servi à la salle des fêtes.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT MARTIN LANDE EST NÉE

Ce 18 juin, à l'initiative de Guy Bondouy, Maire, avait lieu une réunion ayant pour objectif la création d'une association d'anciens combattants. A l'issue des débats, l'association des anciens combattants de Saint Martin Lalande est née.

Le bureau est composé de :

Président : Jean-Luc Bouffet

Vice-Président : Patrick Legris

Secrétaire : Dominique Semenou

Trésorier : Loïc Couédon

Porte-drapeau titulaire : Marcel Marquise

Porte-drapeau suppléant : Loïc Couédon

Monsieur le Maire se félicite de cette création qui permettra de rehausser l'importance des cérémonies commémoratives.



LA VIE DE NOTRE ECOLE



DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLIERS

Dernière ligne droite avant les vacances d'été pour les 114 élèves du groupe scolaire avec encore plein de belles aventures depuis la dernière édition de la gazette !

A côté des apprentissages fondamentaux des maths, du français, de l'Histoire, de la géographie... plusieurs projets ont renforcé le vivre ensemble : course d'endurance, chasse aux œufs de la fameuse poule Chocoline, jardinage, sortie scolaire à Narbonne plage pour étudier la laisse de mer, préparation du spectacle de fin d'année, visite à galerie Paul Sibra, acquisition du SRAV (Savoir Rouler A Vélo) avec la Roue qui tourne... Les enseignantes tiennent à remercier chaleureusement les parents qui se sont investis dans l'organisation du loto

LA VIE DE NOTRE ECOLE



de l'école : avec leur belle énergie, ils ont permis de récolter de quoi renflouer les caisses de la coopérative scolaire ! De quoi donner de nouvelles idées d'escapades pour la rentrée de septembre 2025.

A la demande des délégués de parents, école et mairie proposent une soirée « portes ouvertes » pour permettre aux nouvelles familles de découvrir les locaux et préparer sereinement les premiers jours de classe : rendez-vous le 28 août à 17h dans la cour de l'école.

D'ici là, nous souhaitons le meilleur à tous les élèves qui quittent l'école : les CM2 qui volent vers le collège ainsi que les familles qui déménagent vers d'autres horizons. Bel été à tous les enfants, à leur famille, et rendez-vous le 1^{er} septembre pour de nouvelles aventures!

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Tout au long de l'année scolaire, la municipalité met en place des activités périscolaires dont le coût, qui s'élève à 8 500 € pour l'année scolaire qui s'achève, est pris en charge par le budget de la commune puisqu'elles sont gratuites pour les familles. Ces activités, théâtre, arts plastiques, vélo, naturopathe, travaux manuels ainsi que les études surveillées sont appréciées par les enfants. La municipalité finalise les activités périscolaires pour la prochaine rentrée scolaire et les familles seront informées, en temps utiles, sur les propositions qui seront faites.

